UNIVERSITÉ PAYSANNE DU ROPPA (UPR)

Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA)

AMOUAN Kossi Paulin, 03 Nov. 2021

Université Paysanne

CEDEAO ECOWAS

3AO ALLIANCE POUR L'AGROÉCOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

ROPPA Afrique Nourricière

FAR Réseau International Formation Agricole et Rurale

PRÉSENTATION DU ROPPA

- *Crée en 2000 à Cotonou (initiative propre aux OP de l'Afrique de l'Ouest/CEDEAO)*

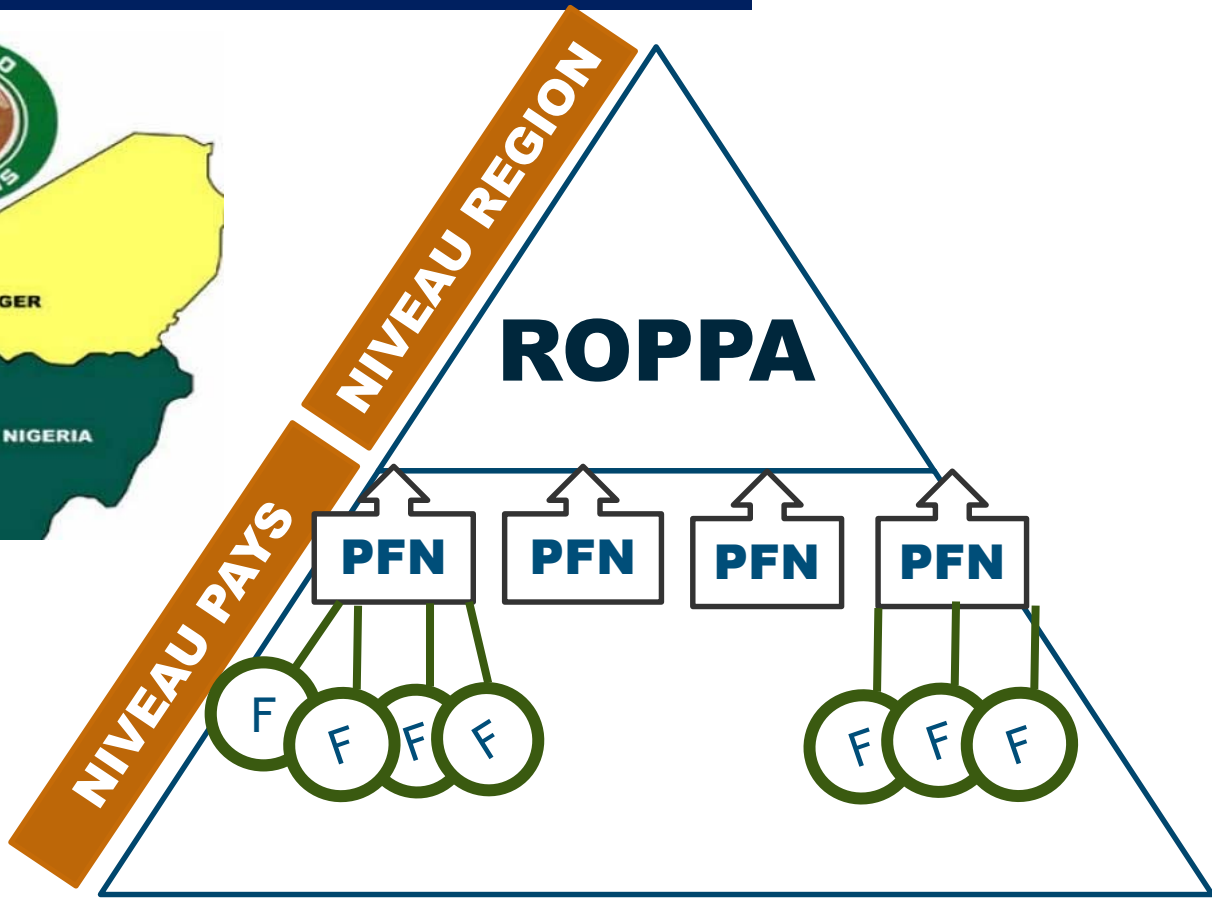

- *Regroupe 13 (Plateformes Nationales (PFN)) et 02 fédérations (Cap-Vert, Nigeria).*

POURQUOI UNIVERSITE PAYSANNE DU ROPPA?

❑ **VISION : Développement socio-économique inclusive en Afrique de l'Ouest basé sur : (i) une agriculture paysanne solidaire, citoyenne et durable au plan économique, social et environnemental ; (ii) une gestion durable des ressources naturelles ; (iii) des revenus agricoles et des emplois décents et durables pour tous en milieu rural.**

CONSTATS

❑ **Les approches utilisées pour dérouler les formations en faveur des paysans et des OP sont souvent classiques et moins adaptées à leur niveau et préoccupations réelles.**

Les formations sont réalisées :

❑ **Suivant l'agenda des partenaires sans la moindre capitalisation et valorisation du savoir et du savoir-faire des paysans et organisations paysannes,**

❑ **Sans le suivi des formés et l'évaluation des impacts de ces formations.**

❑ **une nouvelle approche de formation adaptée au monde paysan : "la formation et l'apprentissage de paysans à paysans"**

Université Paysanne

UNIVERSITE PAYSANNE DU ROPPA

L'UPR n'est pas une université physique ……mais plutôt une approche de formation paysanne

(UPR), est un instrument de «formation paysanne » qui valorise le savoir paysan et les acquis des OP en matière de formation et qui reconnaît et mobilise également l'expertise externe qui est sollicitée pour y

- ***L'objectif de l'UPR est de contribuer à la conception et au déroulement de formations adaptées aux préoccupations réelles des paysans et des OP en capitalisant leurs savoirs et savoir-faire.***

PRINCIPES CLES DE L'UPR

1. **Co-construire avec les OP : (i) modules/thèmes utiles aux membres, et (ii) critères de sélection des bénéficiaires et formateurs**

2. **Proposer des durées de formation en fonction de la complexité des modules/Thèmes et disponibilités bénéficiaires**

3. **Valoriser les savoirs et expériences paysans**

PRINCIPES CLES DE L'UPR

4. Créer les conditions d'une participation active des bénéficiaires à leur propre formation

5. Mobiliser des formateurs d'origine et de formations différentes et les traités avec la même considération (formateurs paysans, personnes ressources)

6. Maîtriser le dispositif de formation et assurer la responsabilité de la définition, de la mise en œuvre et du suivi des formations réalisées (Pas de sous-traitance de la formation).

PERSONNES RESSOURCES

Thème 1 : Historique du mouvement paysan au Mali par Ibrahima COULIBALY;

Thème 2 : Place, rôles et responsabilités des femmes dans la construction et la consolidation du mouvement paysan au Mali par Madame Mariam DIALLO/SISSOKO;

Thème 3 : Le syndicalisme dans la dynamique du mouvement paysan au Mali par Faliry Boly

TYPES DE FORMATIONS PROPOSEES

- ***Formations d'intérêt régional*** sur les grands enjeux de la région : les politiques agricoles régionales, les politiques commerciales, l'intégration économique et monétaire, la structuration des filières, les questions foncières, le changement climatique, le foncier, l'accès au marché, la valorisation des produits agro-alimentaires, la gestion des crises; etc.

Elles concernent des *responsables régionaux* mais aussi des *responsables nationaux* travaillant sur ces questions dans leur pays.

EX: Ouagadougou en 2012 sur les politiques sectorielles régionales (ECOWAP, PAU, Politiques commerciales, TEC...) et les négociations commerciales multilatérales et bilatérales (APE, Négociation OMC...).

- **Formations spécifiques** qui peuvent aussi être organisées autour de questions concernant des groupes particuliers : les femmes , les jeunes, etc.

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE L'UPR

Organes de Gouvernance	Rôles
Conseil d'Administration	Assurent le « portage politique » de l'UPR et son suivi

Organes de pilotage	Rôles
Comité Pédagogique	▪ Assure la responsabilité pédagogique et définit les outils nécessaires à l'UPR (capitalisation des acquis des plateformes, d'évaluation des formations, etc.)
Comité de Pilotage	▪ Définit les orientations opérationnelles de l'UPR, valide les plans de travail et les propositions de recrutement des candidats retenus par le Comité Pédagogique, assurer le suivi global des actions menées
Comité de parrainage (instituions, organisations partenaires…)	▪ Soutien technique et financier
Secrétariat Exécutif	▪ Assure la coordination technique de l'UPR

L'UPR DANS L'OPERATIONNELLE

Etape 1 : Analyse du contexte et des besoins de formation

- Comité de Pilotage
- Comité de Pédagogique
- Comité de Parrainage

Etape 2: Mise en place du dispositif opérationnel

- Co-construction avec les OP : (i) modules/thèmes utiles aux membres, et (ii) critères de sélection des bénéficiaires
- Proposer des durées de formation en fonction de la complexité des modules/Thème et disponibilités bénéficiaires

Etape 3 : Identification et conception des modules de formation

- Leaders paysans
- Techniciens d'OP
- Personnes ressources externes (expertise externe)

Etape 4 : Identification et sélection des formateurs

Etape 5 : Animation ou réalisation de la formation

- Valoriser les savoirs et expériences paysans
- Créer les conditions d'une participation active des bénéficiaires
- Médiation pédagogique entre les intervenants formateurs paysans ou « experts» et les participants.

Etape 6 : Suivi post-formation des formés

ROPPA
Afrique Nourricière

Université Paysanne

MERCI

Pour Votre attention